

Publication 2024 sur les données de 2023

Résultat final sur 100 points = Non calculable

Ecart de rémunération	Ecart de taux d'augmentations individuelles	% de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations
NC	0%	100%	4
Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif	35 points sur 35	15 points sur 15	10 points sur 10